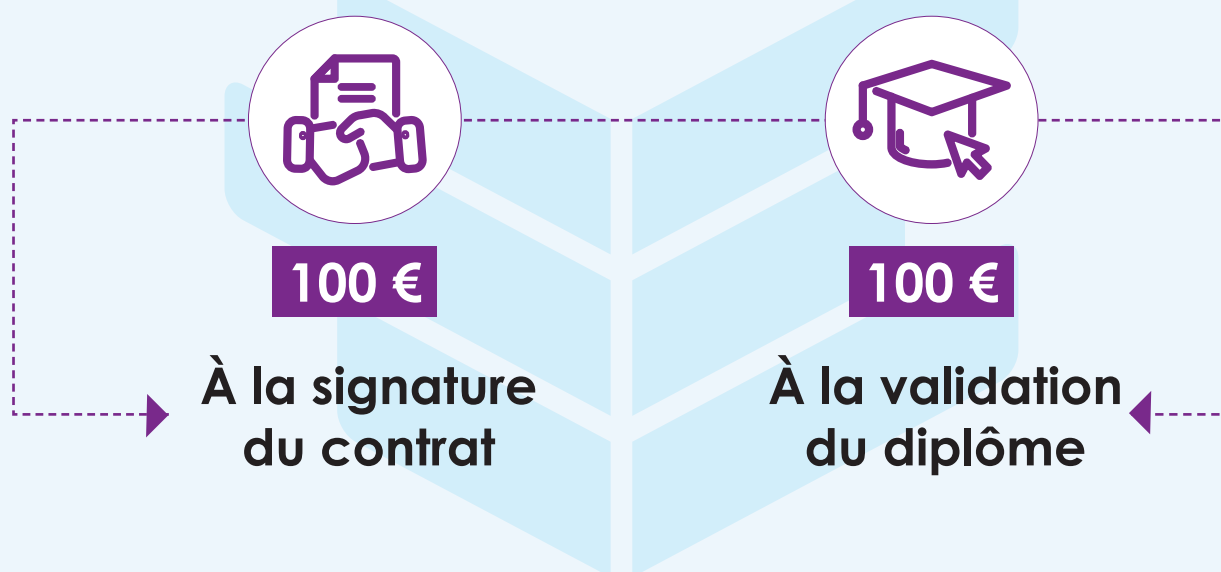


POUR LES APPRENTIS

des entreprises et CSE adhérents

2 PRIMES



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1. **Connectez-vous** à votre Espace personnel sur notre site ou application mobile.
2. Dans la **rubrique « Demandes de remboursement »**, choisissez « *Prime apprenti contrat* » ou « *Prime apprenti diplôme* ».
3. **Renseignez le formulaire** en joignant les justificatifs dans un délai de 3 mois après l'évènement.
4. Quelques semaines plus tard, vous recevez à votre domicile notre **carte cadeau Yeati**. Si vous en possédez déjà une, la carte est rechargée.

Une question ? Contactez-nous !

